

LA LETTRE DES ACTIONNAIRES

JUIN 2022



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE BNP PARIBAS

LE MARDI 17 MAI 2022 AU CARROUSEL DU LOUVRE À PARIS

Jean Lemierre, Président, ouvre la réunion en remerciant les actionnaires de leur présence ; il souligne que cette session 2022 est la première Assemblée Générale Mixte à avoir lieu « en présentiel » depuis celle du 23 mai 2019, les deux éditions précédentes ayant dû se tenir sans la présence physique des actionnaires pour cause de pandémie de Covid-19. Il indique que le Conseil d'administration est présent dans son intégralité. Il annonce ensuite que la date de la prochaine Assemblée Générale Mixte est fixée au mardi 16 mai 2023 à 10h00, toujours au Carrousel du Louvre¹.



Jean Lemierre fait alors part à l'Assemblée des travaux du Conseil au cours de l'année écoulée, en rappelant tout d'abord le contexte dans lequel il a œuvré.

La crise géopolitique qui frappe l'Europe, suite aux événements qui ont débuté en Ukraine le 24 février 2022, met l'Occident, en particulier l'Union Européenne, à l'épreuve.

Chez BNP Paribas, nous sommes particulièrement attentifs à ce drame humain. Le Groupe s'est très rapidement mobilisé pour la sécurité et le bien-être des 5 000 collaborateurs de sa filiale UkrSibbank et de leurs familles et pour assurer, autant que possible, certains services bancaires essentiels à la population et à l'économie ukrainiennes. Nous avons également exprimé notre pleine solidarité à travers un soutien à plusieurs associations partenaires et via l'activation du Fonds Urgence & Développement de la Fondation BNP Paribas. Au plan économique, les conséquences de ce conflit sont significatives. Ce changement de conjoncture intervient en

effet après une année 2021 qui a été marquée, en dépit des nombreux aléas liés au contexte sanitaire, par une forte reprise économique. Toutes les grandes économies ont renoué avec des taux de croissance élevés. Ce rebond s'explique à la fois par la reprise de la demande après une année de contraction brutale de la consommation, par les mesures de soutien prises par les États et la Banque Centrale Européenne et par le rôle joué par l'industrie bancaire dans le financement de l'économie. BNP Paribas a naturellement pris toute sa part dans cette politique de relance en accompagnant l'ensemble des acteurs économiques – entreprises, professionnels, particuliers – dans leurs projets d'investissement, de financement et de développement, avec l'ambition de favoriser un modèle économique plus responsable.

Le Conseil d'administration partage en effet avec la Direction Générale la conviction que les enjeux liés au climat, à la transition écologique et à la sauvegarde de la biodiversité constituent une priorité qui s'impose à tous, aux Pouvoirs Publics comme aux citoyens, mais aussi aux opérateurs privés qui ont un rôle essentiel à jouer dans cette transition. BNP Paribas entend bien y apporter sa contribution.

La crise géopolitique liée à l'Ukraine illustre aussi la nécessité de réduire la vulnérabilité énergétique de l'Union Européenne et de sortir de sa trop forte dépendance aux énergies fossiles. Le secteur financier a en la matière une mission essentielle à remplir.

Les acteurs financiers doivent désormais accélérer le rythme des financements et soutenir massivement les projets de « verdissement » de l'économie qui permettront d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. BNP Paribas poursuit sa mobilisation en ce sens et cet engagement structurant est au cœur de notre Plan Stratégique GTS 2025.

Je souhaite, au nom du Conseil d'administration, exprimer toute notre confiance dans la pertinence des orientations stratégiques de ce plan et dans la capacité du Comité Exécutif, avec l'ensemble des équipes, à le mettre en œuvre dans les années qui viennent.

BNP Paribas entend conforter son leadership européen et être, avec l'appui de ses actionnaires, un moteur au service d'une économie durable et inclusive.

Diffusion d'une vidéo en préambule aux interventions de Lars Machenil et de Jean-Laurent Bonnafé, qui retrace les faits marquants du Groupe en 2021 et les ambitions du Plan GTS 2025.

¹. Sauf événement aujourd'hui imprévisible qui contraindrait BNP Paribas à modifier ces dispositions.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change



Lars Machenil
Directeur Financier

2021: RÉSULTATS EN FORTE HAUSSE, PERFORMANCE SOUTENUE – CRÉATION DE VALEUR CONTINUE ET SOUTENABLE

La diversification du Groupe et sa capacité à accompagner les clients et l'économie de façon globale ont soutenu la croissance des revenus. Le produit net bancaire, à 46,2 milliards d'euros, augmente ainsi de 4,4 % par rapport à 2020 et de 3,7 % par rapport à 2019¹, dernière année non impactée par la pandémie.

Le développement des plateformes à coût marginal et la poursuite des mesures d'efficacité ont permis au Groupe d'investir tout en dégageant des effets de ciseaux positifs. Les frais de gestion sont en hausse de 2,5 % par rapport à 2020, en lien avec l'accompagnement de la croissance et des investissements et en baisse de 1,9 % par rapport à 2019 ; l'effet de ciseaux est donc positif de respectivement 1,9 point et 5,6 points.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 9,5 milliards d'euros, en très forte hausse par rapport à 2020 (+ 34,3 %) et à 2019 (+ 16,1 %). Le bénéfice net par action a, corrélativement, fortement augmenté tant vis-à-vis de 2020 (+ 36,7 %) que de 2019 (+ 16,9 %). Sur une plus longue période, il a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 3,9 % entre 2016 et 2021.

La rentabilité des fonds propres tangibles non réévalués est de 10,0 %, reflétant les solides performances de la Banque.

Ces performances positionnent BNP Paribas comme un leader en Europe et au premier rang de la zone euro.

Dans les pôles opérationnels, le produit net bancaire est en progression de 4,4 % à périmètre et change historiques et de 5,4 % à périmètre et change constants, avec :

- une forte hausse de 5,2 % chez Domestic Markets², portée par la progression dans les réseaux³, en particulier en France et par une très forte croissance des métiers spécialisés, notamment Arval ;
- chez International Financial Services, une baisse de 1,2 % à périmètre et change historiques mais une hausse de 1,7 % à périmètre et change constants, avec une forte croissance dans les métiers de gestion d'actifs, de l'Assurance et chez BancWest ;
- une croissance soutenue pour CIB (+ 3,4 % à périmètre et change historiques, + 4,1 % à périmètre et change constants), à un niveau élevé (+ 17,8 % par rapport à 2019).

Les frais de gestion des pôles opérationnels augmentent quant à eux de 3 % par rapport à 2020 à périmètre et change historiques et de 3,6 % à périmètre et change constants : l'effet de ciseaux à données historiques est ainsi de 1,4 point.

Au plan de l'activité :

- Domestic Markets a enregistré une forte hausse. En particulier, les encours de crédit augmentent de 4,2 % et les dépôts de 8,6 % par rapport à 2020. Cette hausse d'activité se voit aussi dans l'accélération des usages mobiles, avec par exemple 172 millions de connexions mensuelles aux applications, soit un contact plus de 25 fois par mois en moyenne ;
- chez International Financial Services, le métier Personal Finance enregistre une augmentation de la production de + 11,5 % par rapport à 2020, en lien avec l'évolution de l'environnement sanitaire. La collecte nette des métiers de Gestion Institutionnelle et Privée et de

l'assurance est très forte (58,5 milliards d'euros en 2021). Le Groupe a annoncé le 20 décembre 2021 la cession de Bank of the West à BMO Groupe Financier avec une clôture de l'opération attendue courant 2022⁴ ;

- enfin, CIB enregistre un très bon niveau d'activité dans tous les domaines, en se classant par exemple n° 3 en EMEA et premier acteur européen⁵. CIB a par ailleurs finalisé en 2021 deux opérations stratégiques, avec d'une part, l'intégration de 100 % d'Exane à partir du 1^{er} juillet 2021 et, d'autre part, la finalisation des transferts des activités de Prime Brokerage et d'exécution électronique de Deutsche Bank, comme initialement prévu.

Le coût du risque diminue de 48,8 % par rapport à 2020 et s'établit à 34 points de base des encours de crédit à la clientèle, en raison notamment d'un nombre limité d'entrées en défaut.

Au 31 décembre 2021, le ratio « *common equity Tier 1* » s'élève à 12,9 %⁶, soit à un niveau significativement supérieur aux exigences notifiées par la Banque Centrale Européenne.

L'actif net comptable tangible⁷ par action s'élève à 78,7 euros, soit un taux de croissance de 7,2 % depuis le 31 décembre 2008 illustrant la création de valeur continue au travers du cycle.

Le dividende dont le versement vous est aujourd'hui proposé se monte à 3,67 euros par action, soit un taux de distribution de 50 % du résultat 2021. Ce versement portera le taux de distribution total au titre de l'année 2021 à 60 %, compte tenu du programme de rachat d'actions de 900 millions d'euros, mis en œuvre au quatrième trimestre 2021, qui équivaut à une distribution de 10 %.

1. Il incluait au quatrième trimestre 2020 l'impact comptable exceptionnel d'un dérivé mis en place pour le transfert d'une activité de - 104 millions d'euros. 2. Intégrant 100% de La Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg. 3. BDDF, BNL bc et BDDB. 4. Sous réserve des conditions suspensives habituelles, incluant l'approbation des autorités réglementaires et de la concurrence compétentes, cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021. 5. Source : Coalition Greenwich Competitor Analytics. Classement intégrant les banques de l'indice Coalition ; EMEA : Europe, Moyen-Orient, Afrique. 6. CRD 4 ; y compris dispositions transitoires IFRS9. 7. Réévalué.



Jean-Laurent Bonnafé
Administrateur, Directeur Général

PLAN STRATÉGIQUE GROWTH, TECHNOLOGY & SUSTAINABILITY 2025

Le Groupe s'appuie sur des plateformes de premier plan, notamment en Europe, qui permettent à BNP Paribas de développer de solides franchises dans la clientèle des entreprises, des institutionnels et des clients banque privée et *affluent*.

Ce modèle distinctif repose sur un dispositif organisé autour de trois piliers solides : Corporate & Institutional Banking (CIB), la banque des grandes entreprises et des institutionnels ; Commercial, Personal Banking and Services (CPBS) regroupant l'ensemble des banques commerciales du Groupe¹ ainsi que des métiers spécialisés² ; et Investment & Protection Services (IPS) regroupant les métiers de Gestion Institutionnelle et Privée³ ainsi que le métier Assurance.

DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DIFFÉRENCIÉES PAR PÔLE

Fort d'une banque et de métiers spécialisés performants et agiles, partenaires de confiance des clients et de la société, **Commercial, Personal Banking & Services (CPBS)**⁴ continuera à faire progresser la recommandation des clients et des collaborateurs en simplifiant et en enrichissant son offre de

produits et services avec un modèle opérationnel industriel et résilient associé à une relation client portée par un nouvel équilibre humain et digital.

Investment & Protection services (IPS) a comme objectif de devenir l'acteur européen de référence en protection, en épargne et investissements durables, en renforçant son offre de produits et services et son réseau de distribution et en consolidant son leadership en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale avec le plein apport de métiers digitaux, agiles et efficaces, en pointe en matière de technologies.

Avec l'ambition d'être le partenaire européen privilégié des clients entreprises et institutionnels sur le long terme, **Corporate & Institutional Banking (CIB)** poursuivra sa stratégie avec l'objectif de devenir la première CIB européenne parmi les acteurs mondiaux en consolidant sa position de Top 3 en EMEA⁵.

LA TECHNOLOGIE ET L'INDUSTRIALISATION AU CŒUR DU MODÈLE

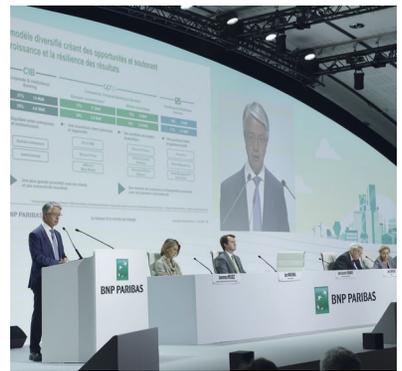
Six leviers contribueront à l'externalisation d'effets de ciseaux positifs tout au long de la période du plan : une large utilisation de l'intelligence artificielle, des données et de la robotique ; un fort développement de l'utilisation sécurisée de la technologie *du cloud* ; un déploiement large de l'*APIsation* du système d'information ; un recours au *smart sourcing* et un déploiement des centres de services ; un développement de la stratégie « *Make/Buy/Share* » ; et une convergence accélérée des plateformes technologiques européennes.

Avec ce Plan Growth, Technology & Sustainability 2025, le Groupe a pour objectif d'assurer une croissance du produit net bancaire supérieure à la croissance des frais de gestion et supérieure à la croissance des actifs moyens pondérés⁶ et un ROTE⁷ se situant au-delà du coût du capital en 2025.

BNP Paribas vise ainsi :

- en moyenne, une croissance du produit net bancaire de plus de 3,5 % par an⁸ avec un effet de ciseaux positif de plus de 2 points⁹ ;
- une croissance moyenne du résultat net de plus de 7 % par an sur l'ensemble de la période pour porter le ROTE à plus de 11 % tout en conservant un objectif de ratio CET1 de 12 % à l'horizon 2025, intégrant le plein effet de la finalisation de Bâle 3 (CRR3) et de 12,9 % à l'horizon 2024¹⁰ ;
- un taux de distribution ordinaire de 60 % avec un taux minimum en numéraire de 50 %¹¹.

Les objectifs d'évolution présentés continuent de s'appliquer sur le périmètre du Groupe hors contribution de Bank of the West. Ils ne prennent néanmoins pas en compte l'impact positif qui devrait résulter du redéploiement progressif du capital libéré (environ 110 points de base) par la vente de Bank of the West¹².



1. Banque Commerciale en France (précédemment Banque De Détail en France), Banque Commerciale en Belgique (précédemment Banque De Détail en Belgique), BNL banca commerciale, Banque Commerciale au Luxembourg (précédemment Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg), Europe Méditerranée, BancWest. 2. Arval & Leasing Solutions, BNP Paribas Personal Finance, Nouveaux Métiers Digitaux (dont Nickel) et Personal Investors. 3. Wealth Management, Asset Management, Métier Immobilier et Principal Investments. 4. Y compris Bank of the West et intégrant 100 % de la Banque privée dans les entités de banques commerciales de la zone Euro, Europe Méditerranée et aux États-Unis. 5. Europe, Moyen-Orient, Afrique. 6. Calculé conformément à la CRR2. 7. Rentabilité des fonds propres tangibles avec l'effet plein de la finalisation de Bâle3 (CRR3). 8. TCAM 2021-2025 du produit net bancaire. 9. TCAM 2021-2025 du produit net bancaire moins TCAM 2021-2025 des frais de gestion. 10. ROTE : Rentabilité des fonds propres tangibles ; trajectoires basées sur les contraintes réglementaires connues et sur l'impact plein de la finalisation de Bâle3 (CRR3) estimé par le Groupe à 8% des actifs moyens pondérés en 2025. 11. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale. 12. Au 17 décembre 2021, cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021.



Laurence Pessez
Directrice de la Responsabilité Sociale et Environnementale

ENGAGEMENT D'ENTREPRISE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

Dès le début de la présentation de Laurence Pessez, interviennent des actionnaires scandant des slogans à visée environnementale. Ils sont alors entourés par du personnel de BNP Paribas qui s'emploie à assurer la sécurité de l'ensemble des participants à l'Assemblée. Ces actionnaires ont poursuivi leur action jusqu'au vote des résolutions, malgré les appels au calme de Jean Lemierre et ses invitations au dialogue ; ils quitteront la salle au moment du vote.

L'ENGAGEMENT DE BNP PARIBAS EN 2021 S'EST MATÉRIALISÉ PAR DES RÉALISATIONS FORTES ET TANGIBLES

Le Groupe progresse encore dans la mise en œuvre de sa sortie de la chaîne de valeur du charbon thermique, décision prise en 2020 de ne plus avoir d'exposition au charbon en 2030 en Europe et dans les pays de l'OCDE et en 2040 dans le

reste du monde. Ainsi, nous n'avons plus aujourd'hui que 8,1 % de charbon dans le mix électrique que nous finançons, contre 10,4 % fin 2020.

Nous avons maintenu et renforcé nos actions en faveur des personnes ayant besoin de soutien et d'accompagnement, qu'il s'agisse des micro-emprunteurs qui ont été durement touchés par la pandémie en 2021, des réfugiés en Europe, en faveur desquels le montant total de notre soutien s'élève à 17 millions d'euros depuis 2015, ou bien sûr plus récemment en faveur de l'Ukraine.

Pour ce qui est enfin de l'environnement, pour mieux accompagner nos clients dans la transition énergétique et écologique, BNP Paribas a créé le Low-Carbon Transition Group qui rassemblera à terme 250 professionnels. En matière de financement des énergies renouvelables, nous avons dépassé notre objectif de 18 milliards d'euros à fin 2021, nous fixant désormais l'ambition d'atteindre 30 milliards en 2025, soit une augmentation de 70 % par rapport à 2020.

LA FINANCE DURABLE AU CŒUR DU PLAN GTS 2025

Trois axes prioritaires ont été définis pour accompagner nos clients dans cette transition. Tout d'abord, il s'agit de piloter nos activités pour financer une économie « net zéro » à 2050, conformément à l'engagement pris en 2021. Pour y parvenir, le deuxième axe consiste à mobiliser toutes les compétences du Groupe pour accompagner nos clients dans la transition vers une économie durable et bas carbone. Le troisième axe rendra possibles les deux premiers : en effet, si nous voulons être le partenaire privilégié de nos clients dans cette transition, nous devons adapter nos outils de pilotage, nos processus et nos bases de données ainsi que diffuser largement la culture en

matière de finance durable dans le Groupe.

La Banque a ainsi l'objectif de mobiliser 350 milliards d'euros d'ici 2025 à travers les activités de crédit et d'émissions obligataires liées aux sujets environnementaux et sociaux¹, mais aussi d'atteindre en 2025, 300 milliards d'investissements responsables et durables² et 200 milliards d'euros « fléchés » vers l'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone.

BNP PARIBAS SE FIXE DES CIBLES INTERMÉDIAIRES DE DÉCARBONATION D'ICI À 2025 ET PREND DES ENGAGEMENTS ADDITIONNELS SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ

Nos objectifs concernent la réduction de l'intensité des émissions carbone financées dans trois secteurs clés (avec 2020 en année de référence) :

- la production d'électricité (réduction d'au moins 30 % d'ici 2025) ;
- l'extraction de pétrole et de gaz et le raffinage (réduction d'au moins 10 % d'ici 2025) ;
- les constructeurs automobiles (réduction d'au moins 25 % d'ici 2025).

Nous nous sommes également fixés des objectifs opérationnels sur ces mêmes secteurs :

- porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique que nous finançons à 66 % en 2025 (contre 57 % à fin 2020) et la part de charbon à moins de 5 % (un peu plus de 8,4 % aujourd'hui), dépassant ainsi l'ambition 2025 du

1. Crédits aux entreprises, institutionnels et particuliers liés aux sujets environnementaux et sociaux et émissions obligataires annuelles. 2. Fonds européens de BNP Paribas Asset Management ouverts, classés Articles 8 et 9 au sens de la réglementation SFDR.

scénario « Net Zero Emissions » 2050 ;

- en matière de baisse des émissions liées au pétrole et au gaz, le Groupe réduira de 12 % son exposition de crédit à la production de ces énergies d'ici 2025 (par rapport à 2020). Il réduira de 25 % son exposition à la production de pétrole d'ici 2025 ;
- avoir plus de 25 % de véhicules électrifiés dans le mix automobile que nous finançons, contre 4 % aujourd'hui.

L'ENGAGEMENT D'ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE DURABLE

L'inclusion sociale est un secteur sur lequel le Groupe est aussi très actif :

- financement des entreprises sociales (plus de 2,3 milliards d'euros à fin 2021), et de l'entrepreneuriat féminin ;
- philanthropie d'entreprise : budget porté à 200 millions d'euros d'ici 2025.

Nous nous fixons l'objectif d'atteindre d'ici à 2025, 6 millions de comptes Nickel ouverts et de bénéficiaires de microcrédits distribués par les Institutions de microfinance que le Groupe finance.



Jean Lemierre
Président

GOUVERNANCE, RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Le Président souligne l'importance qu'il attache à la relation de la Banque avec les actionnaires individuels et remercie les membres du Comité de Liaison, dont certains sont également présents en séance.

Trois propositions de renouvellement du mandat d'administrateur sont présentées à l'Assemblée Générale : Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général de BNP Paribas ; Marion Guillou, membre du Comité de Gouvernance, d'Ethique, des Nominations et de la RSE et membre du Comité des rémunérations ; Michel Tilmant, de nationalité belge, Président du Comité de Contrôle Interne, des Risques et de la Conformité. Il est ici précisé qu'au titre de son mandat actuel, M. Michel Tilmant répond aux critères d'indépendance retenus par le Code de gouvernement d'entreprise et examinés par le Conseil d'administration ; dans l'hypothèse du renouvellement de ce mandat, M. Michel Tilmant ne serait plus considéré « stricto sensu » comme indépendant du fait de la durée de son appartenance au Conseil (plus de douze ans). Dès lors, M. Michel Tilmant ne serait plus, à l'issue de la présente Assemblée Générale, Président du Comité de Contrôle Interne, des Risques et de la Conformité.

La nomination de Lieve Logghe est également proposée : elle succédera à Wouter De Ploey dont le mandat est arrivé à échéance à l'issue de la présente Assemblée. Le Président le remercie pour sa participation aux travaux du Conseil et du Comité des comptes.

En matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, cette Assemblée voit la reconduction pour 2022 des principes de la politique qui avait été décidée au titre de l'exercice 2021. Toutefois, cette politique de rémunération accentue encore l'impact des engagements sociaux et environnementaux de la Banque : en effet, et ce sans préjudice de la part dévolue aux critères quantitatifs dans la détermination de la rémunération variable annuelle, qui reste fixée à 75 %, le Conseil estime dorénavant souhaitable d'accroître de 10 % à 15 % la part affectée à la prise en compte de la dimension RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) du Groupe.

Il vous est également proposé de faire progresser la rémunération annuelle fixe du Directeur Général, M. Jean-Laurent Bonnafé, de 18 % à compter du 1^{er} janvier 2022. La dernière révision de sa rémunération fixe date du 25 février 2016 (effective au 1^{er} janvier 2016) : le niveau de cette rémunération fixe est donc resté stable au cours des 6 dernières années. Cette révision étant intervenue dans le contexte d'une restructuration globale sans changement du montant cible total¹, la somme de la rémunération fixe et de la rémunération variable annuelle cible du Directeur Général est donc restée inchangée depuis 2012. Le Conseil d'administration a relevé la très bonne performance de la Banque depuis que le Directeur Général a été nommé dans ses fonctions.

Pour décider de la revalorisation de 18 % de la rémunération annuelle fixe du Directeur Général, le Conseil d'administration a pris

¹ Réaménagement des composantes de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs pour se conformer à de nouvelles règles de l'Autorité Bancaire Européenne.

en compte la progression des rémunérations fixes moyennes des collaborateurs de BNP Paribas (SA) en France et a également procédé à l'examen des rémunérations des Directeurs Généraux de 9 banques européennes comparables.

La rémunération du Directeur Général de BNP Paribas, après la revalorisation proposée, resterait sensiblement inférieure à la moyenne des situations constatées. L'Assemblée Générale statue ensuite sur les éléments fixes et variables

composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice 2021 ; les montants en ont été strictement déterminés selon les règles édictées par la politique de rémunération votée l'année dernière, qui permet l'alignement des rémunérations des dirigeants avec les intérêts à long terme des actionnaires.

L'ensemble de ces rémunérations attribuées aux dirigeants fait

également l'objet d'une information où elles sont comparées, sur une période de 5 ans, à la rémunération moyenne et à la rémunération médiane des salariés de BNP Paribas SA. Ces multiples de rémunération, stables voire en légère diminution dans le temps, sont assez sensiblement inférieurs à ce que l'on peut observer dans le secteur financier mais aussi, de manière générale, tous types d'activité confondus, dans beaucoup d'autres pays.

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES

Le Président informe l'Assemblée que sept séries de questions écrites, dont il résume les thèmes, ont été préalablement adressées au Conseil d'administration ; ses réponses ont été mises en ligne avant la tenue de l'Assemblée.

Jean Lemierre ouvre ensuite la séance des « questions-réponses », étant rappelé qu'une plateforme dédiée aux actionnaires avait été préalablement mise à leur disposition sur laquelle ils ont eu la possibilité de poser leurs questions depuis samedi 14 mai à 0h00 jusqu'au moment de cette Assemblée.

En dépit des événements évoqués supra, la Direction Générale et le Conseil ont pu avoir avec les actionnaires l'échange et le dialogue auxquels BNP Paribas est attaché, particulièrement après la crise sanitaire qui n'avait pas permis la présence physique des participants aux cours des deux sessions précédentes.

Les mandataires sociaux ont répondu, après regroupement par thèmes, au plus grand nombre des questions. Ont ainsi été abordés les thèmes suivants :

- la qualité de service ;
- la vente de Bank of the West ;
- les crédits immobiliers pour les jeunes ;
- l'impact de l'évolution constatée et encore probable des taux d'intérêt ;
- la réduction du financement des énergies fossiles ;
- la stratégie au regard de l'Ukraine et de la Russie ;
- l'évolution du nombre des clients ;
- la réorganisation du réseau d'agences, particulièrement en France.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 : PARTICIPATION ET RÉSULTATS

CONSTITUTION DU QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	851	4,92	13 358 987	1,67
Représentés	360	2,08	78 595	0,01
Pouvoirs au Président	7 213	41,65	3 060 427	0,38
Votes par correspondance	8 893	51,35	785 344 958	97,94
TOTAL	17 317	100,00	801 842 967	100,00
<i>Dont par Internet</i>	<i>14 782</i>	<i>85,36</i>	<i>573 782 609</i>	<i>71,56</i>
Quorum				
	Nombre d'actions votantes		1 232 973 813	65,03 %

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

■ **Résolution 1** : Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021
Adoptée à 99,79 % des voix.

■ **Résolution 2** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021
Adoptée à 99,85 % des voix.

■ **Résolution 3** : Affectation du résultat de l'exercice 2021 et mise en distribution du dividende
Adoptée à 99,82 % des voix.

■ **Résolution 4** : Conventions et engagements visés aux articles L 225-38 et suivants du Code du commerce
Adoptée à 99,98 % des voix.

■ **Résolution 5** : Autorisation de rachat par BNP Paribas de ses propres actions
Adoptée à 98,29 % des voix.

■ **Résolution 6** : Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Laurent Bonnafé en qualité d'administrateur
Adoptée à 99,76 % des voix.

■ **Résolution 7** : Renouvellement du mandat de Madame Marion Guillou en qualité d'administratrice
Adoptée à 99,76 % des voix.

■ **Résolution 8** : Renouvellement du mandat de Monsieur Michel Tilmant en qualité d'administrateur
Adoptée à 98,62 % des voix.

■ **Résolution 9** : Nomination de Madame Lieve Logghe en qualité d'administratrice
Adoptée à 99,88 % des voix.

■ **Résolution 10** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables aux administrateurs
Adoptée à 99,40 % des voix.

■ **Résolution 11** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Président du Conseil d'administration
Adoptée à 94,85 % des voix.

■ **Résolution 12** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Directeur Général et aux Directeurs

Général délégués
Adoptée à 87,63 % des voix.

■ **Résolution 13** : Vote sur les informations relatives à la rémunération versée en 2021 ou attribuée au titre de l'exercice 2021 à l'ensemble des mandataires sociaux
Adoptée à 97,15 % des voix.

■ **Résolution 14** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Jean Lemierre, Président du Conseil d'administration
Adoptée à 94,88 % des voix.

■ **Résolution 15** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général
Adoptée à 93,50 % des voix.

■ **Résolution 16** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Philippe Bordenave, Directeur Général délégué jusqu'au 18 mai 2021
Adoptée à 92,67 % des voix.

■ **Résolution 17** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Yann Gérardin, Directeur Général délégué à compter du 18 mai 2021
Adoptée à 93,62 % des voix.

■ **Résolution 18** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Thierry Laborde, Directeur Général délégué à compter du 18 mai 2021
Adoptée à 95,31 % des voix.

■ **Résolution 19** : Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2021 aux dirigeants effectifs et à certaines catégories de personnel
Adoptée à 99,29 % des voix.

■ **Résolution 20** : Fixation du montant global annuel de la rémunération des

membres du Conseil d'administration
Adoptée à 99,52 % des voix.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

■ **Résolution 21** : Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription
Adoptée à 94,03 % des voix.

■ **Résolution 22** : Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription
Adoptée à 93,22 % des voix.

■ **Résolution 23** : Augmentation du capital sans droit préférentiel de souscription pour rémunérer des apports de titres dans la limite de 10 % du capital
Adoptée à 95,69 % des voix.

■ **Résolution 24** : Limitation globale des autorisations d'émission, avec suppression du, ou sans, droit préférentiel de souscription
Adoptée à 99,67 % des voix.

■ **Résolution 25** : Augmentation du capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission, de fusion ou d'apport
Adoptée à 99,61 % des voix.

■ **Résolution 26** : Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien, suppression du, ou sans, droit préférentiel de souscription
Adoptée à 96,29 % des voix.

■ **Résolution 27** : Opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de Groupe BNP Paribas, avec suppression du droit préférentiel de souscription
Adoptée à 96,80 % des voix.

■ **Résolution 28** : Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions
Adoptée à 99,98 % des voix.

■ **Résolution 29** : Pouvoirs pour formalités
Adoptée à 99,99 % des voix.

Vos données personnelles sont traitées par BNP Paribas à des fins de gestion interne. Ces données peuvent aussi être communiquées aux prestataires/sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas certaines tâches matérielles et techniques. Dans le cadre d'un transfert, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible en consultant le site de la Banque (<https://mabanque.bnpparibas/fr/espace-donnees-personnelles>) ou sur simple demande adressée à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues, par courrier adressé à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris.

La Lettre des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Group Finance - 16, bd des Italiens, 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : **Lars Machenil**. Responsable d'édition : **Patrice Ménard**. Rédaction : **Françoise Ernst, Patrice Ménard**. Responsable de l'information financière : **Christelle Renaud**. Secrétaire de rédaction : **Françoise Ernst**. Conception et réalisation :  Dépôt légal : à parution. Ce document est imprimé sur du papier certifié.



GLOSSAIRE Quelques définitions pour comprendre les documents que nous vous remettons et mieux décoder les notions financières.

A

Arval

Filiale de BNP Paribas spécialisée dans la location longue durée et la gestion de flottes de véhicules.

B

BancWest

Filiale de banque de détail œuvrant dans l'Ouest des États-Unis.

C

CIB (Corporate & Institutional Banking)

Ce pôle regroupe les activités de marchés (Global Markets), de financement des grandes entreprises (Corporate Banking) et le Métier Titres (Securities Services).

Common Equity Tier1

Quotient qui mesure la solvabilité d'une banque, avec :

- au numérateur: Les Fonds Propres «durs» (capital social, primes et réserves);
- au dénominateur, Les «**Actifs Moyens Pondérés**», c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type d'encours, d'autant plus élevé que l'engagement est risqué.

D

Domestic Markets (ou Marchés Domestiques)

Regroupe les réseaux de Banque De Détail en France

(BDDF), en Italie (BNL bc), en Belgique (BNP Paribas Fortis) et au Luxembourg (BGL BNP Paribas), ainsi que quatre métiers spécialisés: Arval, Leasing Solutions, Personal Investors et Nickel.

E

Effet de ciseaux

Différence entre l'évolution des revenus et l'évolution des frais; il est positif quand les revenus croissent plus rapidement que les dépenses.

Europe Méditerranée

Entité opérationnelle présente essentiellement en Méditerranée et dans le Golfe, ainsi qu'en Europe Centrale et Orientale.

Exane BNP Paribas

Société d'intermédiation en instruments financiers et recherche actions.

F

Fonds Propres Tangibles

Capitaux propres retraités des actifs incorporels et écarts d'acquisition.

H

Hello bank!

La banque digitale du Groupe BNP Paribas.

I

IFRIC 21

Norme comptable prévoyant que la charge des taxes et contributions systémiques pesant sur

les établissements de la zone euro soit comptabilisée en totalité sur le 1^{er} trimestre quelle que soit la date effective de perception dans l'année.

IFS (International Financial Services)

Regroupe International Retail Banking (banques de détail dans des pays hors zone euro), Personal Finance (notamment Cetelem), BNP Paribas Assurance (solutions d'épargne et de protection, notamment avec Cardif) et trois métiers spécialisés de la Gestion Institutionnelle et Privée (banque privée, gestions d'actifs et services immobiliers).

P

Personal Finance

Entité du pôle IFS leader en Europe du crédit à la consommation.

Point de base (pb ou bp pour «basis point»)

Un centième de pour-cent, ou 0,01 %.
Ex. : 46 bp = 0,46 %.

Prime brokerage/services

Ensemble de services à destination des investisseurs professionnels.

Produit Net Bancaire (PNB)

L'équivalent de la valeur ajoutée pour une banque.

R

ROTE (Return On Tangible Equity)

Ratio de **Rentabilité des Fonds Propres Tangibles**. Il mesure le rapport entre le bénéfice net consolidé part du Groupe et les fonds propres consolidés retraités des actifs incorporels et écarts d'acquisition, hors intérêts minoritaires.



CONTACTS ACTIONNAIRES

✉ BNP Paribas Actionnariat individuel
3, rue d'Antin
75002 Paris

@ Par e-mail :
relations.actionnaires
@bnpparibas.com

☎ Par téléphone :
01 40 14 63 58

🌐 <https://invest.bnpparibas.com>

📞 Nominatif par
N° Vert 0 800 600 700
(appel gratuit).

AGENDA

Vos prochains rendez-vous avec le groupe BNP Paribas¹

29
JUILLET
2022

Annonce des résultats du 2^e trimestre et du 1^{er} semestre de 2022

11
OCTOBRE
2022

Rencontre actionnaires à Strasbourg avec Thierry Laborde, Directeur Général délégué

03
NOVEMBRE
2022

Annonce des résultats du 3^e trimestre 2022

Les dates et lieux des rencontres avec les actionnaires sont consultables sur le site «[invest/bnpparibas.com](https://invest.bnpparibas.com)».

1. Sous réserve de modifications ultérieures.

